Nations Unies S/2017/111



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 février 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2267 (2016) du Conseil de sécurité, par laquelle celui-ci a décidé de prolonger jusqu'au 28 février 2017 le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et m'a prié de lui rendre compte tous les six mois de la situation en Guinée-Bissau ainsi que de l'état d'avancement de l'application de la résolution et de l'exécution du mandat du Bureau intégré. Il dresse également un bilan des principaux faits survenus sur les plans politique, socioéconomique et humanitaire et sur ceux de la sécurité et des droits de l'homme en Guinée-Bissau depuis mon rapport du 2 août 2016 (S/2016/675).

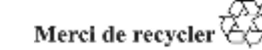
II. Principaux faits nouveaux

A. Situation politique

2. La situation politique en Guinée-Bissau est restée marquée par la persistance de l'impasse politique ainsi que par les efforts déployés, à l'échelle régionale et internationale, en vue de trouver une solution durable. Une délégation de haut niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), emmenée par le Président guinéen Alpha Condé, qui agissait en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, s'est rendue à Bissau le 10 septembre. Le Président Condé était accompagné par le Président sierra-léonais Ernest Bai Koroma, les Ministres des affaires étrangères libérien et sierra-léonais, Marjon Vashti Kamara et Samura M.W. Kamara, et le Président de la Commission de la CEDEAO, Marcel de Souza. La délégation a tenu des consultations avec les acteurs politiques nationaux dont le Président José Mário Vaz, le Président de l'Assemblée nationale Cipriano Cassamá, le Premier Ministre Baciro Djá, des représentants des cinq partis siégeant au Parlement et le groupe des 15 parlementaires qui avaient été expulsés du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

3. Mon Représentant spécial pour la Guinée-Bissau et Chef du BINUGBIS, Modibo Ibrahim Touré, et le Représentant spécial et Chef du Bureau de liaison de







l'Union africaine en Guinée-Bissau, Ovídio Pequeno, ont participé aux consultations tenues sous l'égide de la CEDEAO, en qualité d'observateurs et au nom du groupe de partenaires internationaux basé en Guinée-Bissau qui est constitué de représentants de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise, de la CEDEAO, de l'Union européenne et de l'ONU.

4. Les consultations de la CEDEAO ont abouti à la signature, le 10 septembre, d'une feuille de route en six points visant à mettre fin à la crise politique. Au nombre des signataires figuraient le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre et les chefs des deux principaux partis représentés à l'Assemblée nationale, le PAIGC et le Parti du renouveau social (PRS). Les six points définis dans la feuille de route étaient les suivants : organisation d'une table ronde aux fins de la tenue d'un dialogue national ouvert à tous; constitution d'un gouvernement représentatif et ouvert à tous aux fins de la mise en œuvre de réformes essentielles avant les élections législatives de 2018; mise en place, par la CEDEAO, d'un mécanisme de contrôle et de suivi; mise en œuvre de réformes dans les secteurs de la défense et de la sécurité; et « démobilisation progressive » de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) dans les six mois qui suivront la formation d'un contingent national devant assurer la protection des institutions de l'État et s'acquitter ainsi d'une tâche relevant auparavant du mandat de la Mission.

5. Dans une résolution adoptée le 16 septembre par son comité central, le PAIGC a précisé qu'il acceptait le principe d'un gouvernement représentatif et ouvert à tous, pour autant que soit reconnu son « droit de gouverner », procédant de sa victoire aux élections législatives de 2014. Le même jour, la Commission politique nationale du PRS a donné elle aussi son accord à la poursuite de négociations aux fins de la tenue, sous les auspices de la CEDEAO et conformément à la feuille de route, d'un dialogue politique ouvert à tous.

6. Du 10 au 14 octobre, le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau a organisé, de concert avec les parties prenantes nationales, des consultations qui se sont déroulées à Conakry et ont été centrées spécifiquement sur la mise en œuvre des deux premiers éléments de la feuille de route, la tenue d'un dialogue national sans exclusive et la constitution d'un gouvernement représentatif et ouvert à tous. Ont participé à ces consultations des représentants du Gouvernement, des institutions étatiques, des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les 15 parlementaires expulsés du PAIGC et des membres de la société civile. Ont également assisté à ces délibérations le Président de la Commission de la CEDEAO et mon Représentant spécial ainsi que des émissaires de l'Angola, du Sénégal, de la Sierra Leone et de l'Union africaine. Le 14 octobre, les acteurs politiques ont signé « l'Accord de Conakry » qui prévoyait la nomination, par consensus, d'un Premier Ministre « jouissant de la confiance » du Président; la constitution d'un gouvernement représentatif et ouvert à tous chargé de mettre en œuvre le programme de réformes convenu à l'issue d'une table ronde de dialogue national censée se tenir dans les trente jours suivant la nomination du Premier Ministre; l'élaboration et l'adoption d'un pacte de stabilité; et la réintégration sans conditions et conformément aux règles en vigueur au sein du PAIGC, des 15 parlementaires qui en avaient été exclus.

7. Une fois rentrés en Guinée-Bissau, les différents acteurs politiques ont été incapables de s'entendre sur ce qui avait été convenu à Conakry au sujet de la nomination du Premier Ministre. D'un côté, le PAIGC, le Parti de la convergence

démocratique (PCD) et l'Union pour le changement (UM) ont affirmé qu'un accord avait été trouvé quant au choix d'un des trois candidats au poste de premier ministre dont les noms figuraient sur la liste que le Président avait proposée au Médiateur de la CEDEAO avant la tenue des consultations. De l'autre, le PRS et le Parti pour une nouvelle démocratie ont fait valoir que, même si les trois candidatures avaient été examinées à Conakry, aucune n'avait été définitivement retenue. Du 24 au 27 octobre, le Président a engagé une nouvelle série de consultations avec des représentants de partis politiques, de la société civile et d'organisations religieuses afin de recueillir leurs vues sur le choix du futur premier ministre. Dans le même temps, il a rendu compte à des représentants de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Union européenne et de l'ONU, de l'issue de ces consultations.

8. Le 5 novembre, la Présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf, agissant en sa qualité de Présidente de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, s'est rendue en Guinée-Bissau pour s'y concerter avec le Président, le Président de l'Assemblée, le Premier Ministre, des représentants du PAIGC et du PRS et les 15 parlementaires exclus du PAIGC. Les parties prenantes ont toutes réaffirmé leur attachement à « l'Accord de Conakry ». Dans un communiqué final publié à l'issue de sa visite et cosigné par elle ainsi que par le Président de la Guinée-Bissau et le Président de la Commission de la CEDEAO, il a été convenu qu'il fallait accélérer la réintégration au sein du PAIGC des parlementaires qui en avaient été exclus et que le Président de la Guinée-Bissau devait, sans plus tarder, nommer un premier ministre jouissant de sa confiance et faisant l'objet d'un consensus.

9. Le 15 novembre, à l'issue de nouvelles consultations tenues avec tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, le Président a dissous le gouvernement au motif qu'il n'avait pas su faire approuver son programme de travail et le budget national par l'Assemblée. Le 18 novembre, il a nommé Premier Ministre Umaro Sissoco Embaló, un des trois candidats qu'il avait proposés au Médiateur de la CEDEAO avant les pourparlers de Conakry. Dans le décret portant nomination de Embaló, il a fait référence à l' « Accord de Conakry » et indiqué que la nomination du nouveau Premier Ministre obéissait pleinement aux dispositions prévues par la Constitution. Les acteurs nationaux ont réagi conformément aux positions qu'ils avaient prises après la signature de l'Accord. Le 18 novembre, le PAIGC a accusé le Président Vaz d'avoir dénoncé l'Accord en nommant Embaló, et le 19 novembre, l'UM a qualifié cette nomination de violation de l'Accord. Le même jour, le PRS a annoncé qu'il approuvait ladite nomination et pourrait envisager de faire partie du futur gouvernement, si on l'y invitait.

10. Dès son entrée en fonctions, le Premier Ministre a engagé des consultations avec tous les signataires de l'Accord de Conakry, aux fins de la constitution d'un gouvernement représentatif et ouvert à tous. Outre les acteurs nationaux, il s'est entretenu le 19 novembre, à Dakar, avec le Président sénégalais Macky Sall, le 28 novembre à Monrovia, avec la Présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf, et le 29 novembre, à Bissau, avec les organismes partenaires internationaux. Le 26 novembre, le PAIGC a réaffirmé qu'il était résolu à ne pas autoriser ses membres à participer au nouveau gouvernement et annoncé qu'il retirait sa confiance au Président. Dans une déclaration publiée le 27 novembre, les 15 parlementaires ont condamné la position du PAIGC et exprimé leur pleine confiance dans le nouveau Premier Ministre qu'ils ont engagé à constituer au plus vite un gouvernement représentatif et ouvert à tous. Le 12 décembre, le Président a nommé par décret les

membres du gouvernement. Sur les cinq partis représentés à l'Assemblée nationale, le PRS a été le seul à faire partie du nouveau gouvernement, qui a pris ses fonctions le 13 décembre.

11. Le 17 décembre, dans un communiqué final publié à l'issue de son cinquantième Sommet ordinaire, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, se déclarant de nouveau vivement préoccupée par la persistance de la crise politique et institutionnelle en Guinée-Bissau, a réaffirmé que l'Accord de Conakry demeurait le seul cadre possible d'un règlement pacifique de cette crise. La Conférence a exhorté le Président, qui a assisté à ses travaux, ainsi que toutes les parties, à se conformer strictement à l'Accord et à en respecter toutes les dispositions. Elle a aussi donné pour instructions à la Commission de la CEDEAO d'entamer, dès le premier trimestre de 2017, les opérations de retrait de l'ECOMIB dont le mandat actuel viendra à expiration le 30 juin 2017. Dans le communiqué, aucune mention n'est faite des conditions préalables au retrait telles qu'elles sont définies dans la feuille de route de la CEDEAO du 10 septembre.

12. Le 28 décembre, le Chef de l'Assemblée populaire unie-Parti démocratique de Guinée-Bissau, Nuno Nabiam, a rendu publiques certaines allégations selon lesquelles le Président envisagerait de modifier le Bureau de l'Assemblée nationale et d'en destituer le Président actuel en ayant recours à la force, afin de contraindre l'Assemblée à adopter le programme de travail du nouveau Gouvernement. Le 30 décembre, la Commission permanente de l'Assemblée nationale s'est réunie, à la demande du PAIGC et en l'absence des représentants du PRS, pour examiner, entre autres, ces allégations. À l'issue de cette réunion, la Commission a engagé le Président à abroger les décrets portant nomination du Premier Ministre et de son gouvernement et à nommer premier ministre par consensus Augusto Olivais qui figurait au nombre des trois candidats dont les noms avaient été communiqués aux partis politiques à Conakry. Les participants à la réunion ont également demandé qu'un gouvernement représentatif, ouvert à tous et consensuel, soit nommé, affirmant que ces mesures faciliteraient l'application des dispositions de l'Accord de Conakry auxquelles il n'avait toujours pas été donné effet, notamment la tenue d'une table ronde de dialogue aux fins de l'élaboration du programme de travail gouvernemental.

13. Dans un discours télévisé à la nation diffusé le 31 décembre, le Président a reconnu que 2016 avait été une année difficile pour la Guinée-Bissau et demandé à tous les citoyens de s'unir afin de mener à bien la construction du pays et la réforme de l'administration. Il a aussi affirmé que le pays devait s'attacher en priorité à lutter contre le chômage des jeunes, à mettre fin à la corruption et à accroître la production de riz.

B. Situation en matière de sécurité

14. Malgré le climat politique tendu, la situation en matière de sécurité est dans l'ensemble restée calme et aucun incident majeur n'a été signalé. Le 16 novembre, Journée des forces armées, le chef d'état-major des armées, le général Biaguê Na N'Tan, a réaffirmé que l'Armée était assujettie aux autorités politiques et régie par la Constitution, et affirmé qu'aucune ingérence du personnel militaire dans les affaires politiques ne serait tolérée.

C. Situation des droits de l’homme

15. Aucune violation flagrante des droits de l’homme n’a été signalée, mais le manque de moyens et les contraintes financières ont continué d’empêcher les autorités publiques de s’acquitter efficacement de leurs fonctions dans le domaine des droits de l’homme.

16. Le 14 novembre, à la suite d’une marche de protestation organisée par les organisations de la société civile, le Ministre de l’administration territoriale a pris un arrêté interdisant, pour une période indéterminée, la tenue, dans l’ensemble du pays, de manifestations et de rassemblements publics qui n’auraient pas reçu son aval.

17. Hormis la réouverture du tribunal de secteur à Canchungo (région de Cacheu), l’accès à la justice est demeuré difficile partout dans le pays notamment pour les groupes vulnérables et les femmes. Les établissements pénitentiaires du pays sont toujours aussi surpeuplés et peu sûrs tandis que les conditions de vie y sont restées déplorables. Le 16 octobre, 24 détenus se sont échappés du centre de détention de la police judiciaire à Bissau, dont les locaux étaient surpeuplés et le périmètre avait été mal sécurisé. Quatorze de ces fugitifs courent toujours.

18. Peu de progrès ont été accomplis pour lutter contre les graves violations commises dans le passé par le système de justice officiel en place. La commission d’enquête internationale, dont la Conférence nationale sur l’impunité, la justice et les droits humains avait recommandé la création en juillet 2013, n’a toujours pas vu le jour. La situation politique a entravé les efforts visant à mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle ou à convoquer une conférence nationale sur la réconciliation.

D. Situation socioéconomique et humanitaire

19. Le 2 décembre, au vu des progrès accomplis par le Gouvernement bissau-guinéen quant à l’annulation du plan fort controversé de 2015 tendant à sauver les banques et à l’adoption de mesures visant à améliorer l’exécution du budget, le Fonds monétaire international (FMI) a décidé de reprendre ses décaissements de 7 millions de dollars à l’appui du budget de la Guinée-Bissau

20. Malgré l’instabilité politique et institutionnelle, la Guinée-Bissau a connu une forte croissance économique due à une récolte exceptionnelle de noix de cajou et à leur vente. En 2016, la production agricole a augmenté d’environ 8,3 %, plus de 190 000 tonnes de noix de cajou brutes ayant été exportées. En conséquence, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2016 devrait dépasser les 4,8 % prévus par le FMI en 2015. Mais une enquête menée en septembre par le Ministère de l’agriculture et du développement rural, avec le concours du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l’Organisation pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) a révélé que 30,6 % de la population rurale continuerait de souffrir d’insécurité alimentaire. Ce chiffre est en augmentation de 10,5 % par rapport à 2015.

21. Plusieurs grèves du secteur public, organisées principalement par des employés des ministères de l’éducation, de l’économie et des finances, pour protester contre le non-versement des salaires, ont eu lieu. Les syndicats

d'enseignants ont eux aussi fait grève du 26 septembre au 21 novembre, ce qui a affecté les élèves des écoles primaires et secondaires et entravé la distribution de 1,17 million de manuels scolaires par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Depuis, le Gouvernement a depuis lors versé des avances pour résorber en partie les arriérés de salaires. D'une manière générale, l'accès aux services sociaux de base demeure limité, problème qui touche de façon disproportionnée les groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

III. État de la mise en œuvre du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

A. Dialogue politique ouvert à tous et réconciliation nationale

22. Le BINUGBIS a continué d'engager les parties prenantes au niveau national à chercher par le dialogue des solutions à la crise politique. À cet égard, mon Représentant spécial a été en contact régulier avec les parties prenantes au niveau national, dont le Président, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre, le Président de la Cour suprême et le chef d'état-major des armées, ainsi que les dirigeants politiques. Il a eu également des échanges avec les représentants des partis politiques, les 15 députés expulsés du PAIGC et des représentants de la société civile, notamment les organisations de jeunes et de femmes, ainsi que les chefs religieux et coutumiers.

23. Mon Représentant spécial a effectué plusieurs déplacements dans les capitales de la sous-région, dont Abidjan, Abuja, Conakry, Dakar, Freetown et Monrovia, à l'appui des efforts de médiation de la CEDEAO, et travaillé étroitement avec le Président de la Commission de la CEDEAO.

24. En coordination avec les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, mon Représentant spécial a continué de guider la recherche de bases d'appréhension communes de la situation dans le pays, ainsi que de présenter différentes options de règlement politique de la crise. Ainsi, le 28 octobre, il a convoqué une réunion des organisations internationales partenaires représentées à Bissau, dont l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne et l'ONU, et des représentants des six partis composant le Forum des partis démocratiques pour une consultation politique, y compris le PAIGC, le PCD et l'UM.

25. Le BINUGBIS a également continué d'appuyer la commission d'organisation de la conférence nationale pour la consolidation de la paix et le développement en lui fournissant en particulier aide spécialisée et appui financier par l'entremise du Fonds pour la consolidation de la paix. La commission s'attelle actuellement à l'établissement de son rapport, dans lequel elle formule des recommandations sur la façon dont la Conférence nationale pourrait progresser en créant des mécanismes permanents ou semi-permanents de règlement du conflit et de concertation afin de traiter les causes profondes de l'instabilité. Du 11 au 20 août, puis du 18 au 24 septembre, les membres de la commission ont entrepris des voyages d'étude au Timor-Leste et en Côte d'Ivoire, respectivement, afin de s'imprégner des processus nationaux de dialogue et de réconciliation menés ailleurs, avec le soutien technique et financier du Bureau intégré, reçu par l'entremise du Fonds pour la consolidation

de la paix. Entre le 9 septembre et le 9 octobre, la Commission a organisé une série de réunions à Bissau avec différents groupes de discussion centrés notamment sur les jeunes, les femmes, l'armée et les forces de sécurité, les médias et le système judiciaire, avec l'assistance technique du Bureau et le soutien financier du Fonds pour la consolidation de la paix.

B. Stratégies nationales de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement de l'état de droit

26. Au cours de la période considérée, le BINUGBIS, en coopération avec l'Union africaine, la CEDEAO et l'Union européenne, a aidé les parties prenantes au niveau national à examiner la stratégie du pays dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, initialement publiée en 2006.

27. Dans le cadre des efforts de renforcement du secteur de la justice, le Bureau intégré a aidé le Ministère de la justice à organiser le septième Forum de haut niveau sur la justice nationale qui s'est tenu à Bissau, du 6 au 8 décembre. Quelque 70 représentants des institutions judiciaires, des organes de maintien de l'ordre et de la société civile, parmi lesquels 10 femmes, ont élaboré des recommandations portant sur la justice militaire, la réforme du système pénitentiaire et la lutte contre l'extrémisme violent et la criminalité organisée.

28. Du 8 au 15 novembre, le BINUGBIS a apporté son concours à l'organisation de cinq séminaires destinés à renforcer les capacités et à améliorer la coordination des 189 membres du conseil consultatif sectoriel régional de Quinara, mis en place en 2015 avec son appui. Des représentants de la société civile spécialisés dans la consolidation de la paix, l'état de droit, la prévention de la criminalité, les atteintes à l'environnement et la gouvernance du secteur de la sécurité, au nombre desquels 30 femmes, y ont également pris part. Les autorités nationales envisagent de reproduire l'expérience en mettant en place d'autres conseils de ce type dans d'autres régions.

29. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a continué de fournir un appui technique et financier au Centre national de formation judiciaire. Le Centre a proposé un programme de perfectionnement destiné aux magistrats, juristes et policiers portant notamment sur le droit de l'environnement, la criminalité transfrontalière, la traite des êtres humains et le trafic de drogues. Du 30 novembre au 8 décembre, six juges et six procureurs siégeant au sein de tribunaux pénaux des zones frontalières ont participé, avec le soutien financier du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs des États-Unis et l'appui technique du Centre, à des sessions de formation conjointes organisées au Brésil et au Sénégal avec des magistrats de pays devant faire face à des problèmes analogues.

30. Avec l'appui du BINUGBIS, l'Institut de la défense nationale a organisé, du 23 au 25 novembre, une conférence sur la sécurité maritime à Bissau, à laquelle ont assisté des délégués des parties prenantes représentant les corps de la marine et des forces aériennes et le secteur maritime national. Du 17 au 21 décembre, le Bureau intégré a servi de facilitateur à une mission interinstitutions d'évaluation des conditions dans le secteur maritime aux fins de la mise au point d'une stratégie maritime nationale. Le 15 décembre, avec l'appui, là encore, du Bureau intégré, l'Institut a tenu une conférence sur les grandes questions et problèmes relatifs à la

lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, à laquelle étaient conviés 40 participants, dont 6 femmes.

31. Le PNUD a continué d'apporter son concours au Ministère de la justice en offrant une aide juridique gratuite et des services de médiation pour les différends mineurs, par le truchement des centres mis en place dans les régions de Bissau, de Bafatá, de Cacheu et d'Oio pour favoriser l'accès à la justice. Le personnel juridique des centres a poursuivi ses visites de prisons et continué d'apporter son concours à la police pour l'examen d'affaires concernant, notamment, des prisonniers maintenus illégalement en détention, moyennant quoi plusieurs d'entre eux ont été libérés. Un centre supplémentaire a été ouvert dans la région de Quinara le 5 décembre.

C. Mobilisation, harmonisation et coordination de l'aide internationale

32. Afin d'aider les parties prenantes au niveau national à sortir de l'impasse politique actuelle en Guinée-Bissau, le BINUGBIS a tenu des consultations régulières avec l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO et l'Union européenne, ainsi qu'avec les membres du Conseil de sécurité et les partenaires bilatéraux représentés à Bissau.

33. En collaboration étroite avec les partenaires internationaux, le système des Nations Unies a fourni un appui technique et logistique aux efforts de médiation menés en septembre et octobre sous la direction de la CEDEAO. Avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix et l'apport de fonds extrabudgétaires versés par le Département des affaires politiques, le BINUGBIS a fourni une aide technique, logistique et financière aux délégations dépêchées par la CEDEAO en Guinée-Bissau du 5 au 8 septembre, le 10 septembre et le 5 novembre, ainsi que pour l'organisation des consultations menées du 10 au 14 octobre sous forme de tables rondes tenues à Conakry et facilitées par le Médiateur de la CEDEAO. Mon Représentant spécial a pris part à ces consultations en tant qu'observateur.

34. L'ONU a également travaillé étroitement avec des partenaires clefs comme la Banque africaine de développement, l'Union européenne, l'Union économique et monétaire ouest-africaine et la Banque mondiale, afin de contribuer de façon plus cohérente à la continuité des services et au traitement des problèmes de développement en Guinée-Bissau.

D. Renforcement des institutions démocratiques et amélioration des capacités des organes de l'État

35. L'ONU a appuyé des initiatives visant à favoriser un dialogue ouvert et à aider le public à mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la démocratie en Guinée-Bissau. En septembre et octobre, trois conférences ont été organisées par l'Institut national d'études et de recherche, avec le concours du BINUGBIS, et elles ont porté sur les modèles de système politique national, les processus de réconciliation nationale au sortir d'un conflit, et la réforme des partis politiques. Quelque 255 personnes, dont 40 femmes, ont assisté à ces conférences. Le

23 septembre, le Bureau intégré a aidé l'Assemblée nationale à organiser une conférence sur le rôle des jeunes dans le renforcement de la démocratie.

36. Le 10 novembre, le BINUGBIS a lancé une campagne de sensibilisation destinée à inciter les citoyens à participer aux processus démocratiques et à promouvoir la culture démocratique. Dans le cadre de cette campagne, quatre conférences ont été organisées dans les universités de Bissau entre le 10 novembre et le 15 décembre, sur les sujets suivants : application du principe de responsabilité en politique; pacte de stabilité; droits de l'homme; égalité entre les sexes. Elles ont été retransmises sur les chaînes de radio et de télévision nationales, et ont attiré plus de 544 étudiants, dont 271 femmes. Des réunions d'information sur les droits constitutionnels ont également été organisées du 5 au 21 décembre dans toutes les régions, hormis Bolama, par des organisations partenaires issues de la société civile, avec l'appui des bureaux régionaux du Bureau intégré.

37. Le BINUGBIS a continué d'appuyer les initiatives destinées à encourager la participation des femmes et des jeunes au dialogue politique. Les 10 et 11 novembre et 29 et 30 décembre, le Bureau intégré a apporté sa contribution à l'organisation de rencontres régionales à Catió, dans la région de Tombali, ainsi qu'à Bissau, qui ont réuni 67 représentants d'organisations de la société civile et des autorités des régions de Quinara et Tombali, et de la région de Bombo et de Bissau, respectivement, parmi lesquels 38 femmes. Les participants ont évoqué le dialogue entre les députés et leurs circonscriptions, la promotion de la culture démocratique et les préparatifs de la conférence nationale pour la consolidation de la paix et le développement.

38. Le PNUD a continué d'apporter son appui aux commissions spécialisées de l'Assemblée nationale. Du 3 au 6 novembre, il a prêté main-forte à la Commission chargée des affaires économiques durant la visite qu'elle a effectuée auprès des institutions de perception des impôts de la région de Quinara afin d'appréhender les difficultés qu'elles rencontrent dans l'exécution de leur mandat. Entre le 16 et le 23 novembre, il a aidé la Commission chargée des droits de la femme et de l'enfant à organiser dans les régions de Cacheu et Oio deux ateliers et un séminaire destinés à faire connaître la loi sur la violence domestique. En partenariat avec le groupe parlementaire des femmes, la Commission chargée des droits de la femme et de l'enfant a tenu six débats avec 80 représentantes d'organisations de la société civile, à Bissau, les 23 et 24 novembre, afin d'examiner le rôle des femmes dans le développement économique, social, politique et culturel.

39. Du 22 au 26 novembre, dans le cadre des activités de renforcement des capacités en matière de contrôle public de la gestion financière, la Cour des comptes, avec le concours du PNUD, a organisé un séminaire sur les procédures et normes comptables à l'intention de 53 hauts responsables des services financiers et administratifs du pays. Le site Web de la Cour des comptes, important outil de communication permettant de promouvoir un plus grand respect du principe de responsabilité et de la transparence dans la gestion des finances publiques, a été inauguré au cours du séminaire.

E. Système de maintien de l'ordre, système de justice pénale et système pénitentiaire

40. Le BINUGBIS a continué de s'efforcer de fournir un appui stratégique et technique aux organes nationaux de maintien de l'ordre afin d'en renforcer les capacités. Il a mis au point un programme de formation de base destiné aux institutions de la police nationale et appuyé la création d'un centre spécialisé dans la gestion des carrières afin de pallier l'absence d'école de police en Guinée-Bissau depuis 1992. Le Bureau intégré a également fourni un appui technique aux organes de maintien de l'ordre afin de leur permettre de mettre au point des stratégies et des plans de travail en matière de sécurité nationale.

41. Afin de renforcer la coordination entre la police et les services de la sécurité intérieure, le BINUGBIS a aidé les services de maintien de l'ordre à reproduire un mécanisme de coordination stratégique national, le Groupe de coordination des activités de police et de sécurité intérieure, à l'échelon régional. Le 23 octobre, le premier mécanisme régional ainsi créé a tenu sa séance inaugurale à Bafatá.

42. Du 19 au 23 septembre, le BINUGBIS a tenu des ateliers de formation à Buba, dans la région de Quinara, à l'intention de 16 membres de la police de sécurité publique et de la Garde nationale pour les aider à se perfectionner dans l'établissement de rapports, la coordination des tâches et la gestion des données et des dossiers dans le cadre d'une collaboration entre la police, le parquet et les tribunaux.

43. Du 30 octobre au 2 novembre, le BINUGBIS, en collaboration avec la police judiciaire, a organisé à son bureau régional de Bafatá un atelier de formation consacré aux techniques d'enquête sur la criminalité organisée; 15 membres de la police de sécurité publique et de la Garde nationale y participaient, dont une femme. Du 7 au 14 novembre, le Bureau intégré a organisé un autre atelier de formation à Bissau sur les techniques d'enquête et d'interrogatoire dans le cadre d'affaires complexes. Y assistaient 24 membres de la police de sécurité publique, de la Garde nationale, de la police judiciaire, du Service de renseignement en matière de sécurité et du Bureau du Procureur général, dont 5 femmes. Du 28 novembre au 9 décembre, le Bureau intégré a également dispensé à Bissau un cours de formation des formateurs, consacré à la déontologie et à la discipline, à 10 représentants des forces de l'ordre, dont 3 femmes, issus de la police de sécurité publique, de la Garde nationale, de la police judiciaire, du Service de renseignement en matière de sécurité et de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

44. Du 28 novembre au 2 décembre, le BINUGBIS a dispensé un appui technique à un groupe de travail composé de 10 membres de la police de sécurité publique, de la Garde nationale, de la police judiciaire, d'INTERPOL et du Bureau du Procureur général, dont 5 femmes, dans l'optique d'élaborer des procédures normalisées de collecte des éléments de preuve et de consignation efficiente des différentes étapes de la chaîne de responsabilité et d'intégrité.

F. Défense et protection des droits de l'homme

45. Le BINUGBIS a continué de suivre le déroulement des procès et audiences préliminaires dans les tribunaux régionaux de Bafatá, Bissau, Buba et Gabú. Si la

régularité de la procédure est en général respectée, l'accès aux services d'un avocat reste limité. Le Bureau intégré a également maintenu sa surveillance des prisons, des centres de détention et des cellules de police à Bissau et dans les différentes régions, et continué d'appeler l'attention des autorités sur la dureté des conditions de vie des prisonniers et les retards pris par les enquêtes. Il a également poursuivi son action de sensibilisation et fourni des conseils techniques en matière de droits de l'homme.

46. Le BINUGBIS a en outre engagé des activités de sensibilisation, de communication de l'information, de renforcement des capacités, d'information et de vulgarisation auprès des institutions publiques et des organisations de la société civile, notamment les chefs coutumiers, les organisations de femmes et de jeunes et les établissements universitaires.

47. Afin de renforcer les capacités des organisations non gouvernementales en matière de planification, d'étude de projets et de collecte de fonds, le BINUGBIS a contribué à mettre sur pied des sessions de formation à l'intention des défenseurs des droits de l'homme : à Bafatá, du 20 au 23 septembre, à Bissau, du 27 au 30 décembre, à Cacheu, du 27 au 30 septembre, et à Quinara, du 29 novembre au 2 décembre. À ce jour, 105 représentants d'organisations non gouvernementales de tout le pays, dont 33 femmes, en ont bénéficié.

48. Dans le cadre d'un atelier organisé du 14 au 17 novembre par le Ministère des affaires étrangères avec le concours du BINUGBIS, les parties prenantes à l'échelle nationale ont arrêté le mandat d'un comité interministériel des droits de l'homme chargé du suivi des obligations découlant pour l'État de la ratification des instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme. Le Ministre de la justice a accepté de présenter au Cabinet une proposition de révision du statut de la Commission nationale des droits de l'homme, destinée à mettre le statut en conformité avec les Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris).

49. Le 16 novembre, Journée des forces armées, le Ministre de la défense a lancé un guide des droits de l'homme à l'usage des militaires lors d'une cérémonie tenue à Bissau à laquelle participaient le Secrétaire d'État aux anciens combattants, des membres de l'Assemblée nationale et de tous les corps d'armée, ainsi que des représentants de la communauté internationale et de la société civile. Ce guide est l'œuvre du BINUGBIS, qui l'a produit en s'appuyant sur les questions et pratiques exemplaires recensées au cours des sessions de formation tenues depuis 2011.

50. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a aidé le Gouvernement à organiser 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste s'insérant dans le cadre d'une plus vaste campagne, en mettant sur pied une série de manifestations publiques. Au nombre des activités proposées figurait une cérémonie officielle tenue à Tombali, l'une des régions les plus reculées, pour célébrer l'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines et du mariage précoce dans 10 collectivités locales.

51. En soutien à l'action du Ministère de la justice visant à promouvoir une meilleure compréhension des droits de l'homme, le BINUGBIS a produit un guide à l'intention des organisations de la société civile pour les aider à faire face aux violations de ces droits et à mieux sensibiliser et informer la population sur les mécanismes internationaux, régionaux et nationaux de protection. Le Bureau intégré

a également produit, pour le Ministère, un guide pratique des droits de l'homme destiné à faire connaître les normes juridiques nationales, régionales et internationales auprès des personnes privées de liberté.

52. Dans le cadre de la célébration de la Journée des droits de l'homme, le BINUGBIS a appuyé la tenue, les 6 et 8 décembre à Bafatá et à Buba, dans la région de Quinara, de deux débats publics destinés à renforcer le dialogue entre les autorités locales et la population. Lors du débat tenu à Bafatá, auquel ont pris part 50 personnes, la discussion a porté sur les mutilations génitales féminines, la discrimination, la violence domestique, l'exploitation de l'enfant, le viol et les autres sévices sexuels, l'impunité, et les frais de justice élevés demandés par les tribunaux et la police. Le débat de Buba, qui a réuni quelque 300 participants, dont des fonctionnaires, des chefs coutumiers et le Gouverneur de Quinara, a porté sur les problèmes d'accès à la justice, la violence sexiste, le mariage précoce et le mariage forcé, les taux d'abandon scolaire, l'accès aux soins, la préservation de l'environnement et la gestion de la diversité biologique et des zones protégées.

G. Lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée

53. Les institutions nationales, avec l'appui du BINUGBIS et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont poursuivi leurs efforts de détection des trafics de drogues, de communication de l'information, et de saisie de drogues, et d'établissement de rapports à ce sujet. Les enquêtes et opérations conjointes effectuées par la police judiciaire et la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale indiquent que le trafic reste prégnant en Guinée-Bissau, pays de transit. D'août à décembre, la police judiciaire et la Cellule de lutte ont arrêté à l'aéroport international cinq individus transportant des drogues et saisi 8,5 kilogrammes de cocaïne au total.

54. Le BINUGBIS et l'ONUDC ont continué de fournir un appui technique, logistique et financier au Projet de communication aéroportuaire financé par l'Union européenne et les États-Unis, qui contribue au renforcement des frontières aériennes et à l'interception des mouvements illicites de personnes et de biens. En Guinée-Bissau, le projet appuie également, par le mentorat et la formation, le passage à la phase opérationnelle de la cellule de lutte contre les trafics de l'aéroport international.

55. Le BINUGBIS et l'ONUDC ont fourni un appui technique, logistique et financier dans le cadre du projet de renforcement des capacités mis en œuvre par des procureurs brésiliens. Ce projet, financé par l'Agence brésilienne de coopération, est axé sur la formation des membres du ministère public bissau-guinéen à la gestion des affaires de trafic de drogues et de traite d'êtres humains, de corruption, de blanchiment d'argent, de terrorisme et de protection de l'environnement. Cette initiative consiste en quatre sessions de trois semaines chacune, proposées à des groupes de stagiaires allant jusqu'à 30 participants. Cinquante-quatre procureurs, dont 13 femmes, ont déjà bénéficié de cette formation dans le cadre des deux premières sessions, tenues entre le 22 août et le 25 novembre. Les deux autres sessions restent à organiser durant le premier semestre de 2017.

56. Les opérations conjointes menées à l'échelle régionale et internationale restent d'une importance capitale dans la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée en Guinée-Bissau et dans la sous-région. En partenariat avec le projet de renforcement des capacités financé par l'Allemagne en faveur de la stabilité en Afrique de l'Ouest, l'ONUDC et le BINUGBIS ont contribué à la planification et au financement de l'opération Adwenpa II, mise en œuvre du 14 au 21 novembre dans les pays participants, à plusieurs postes-frontière terrestres et aériens. Cette opération conjointe, à laquelle ont pris part INTERPOL, la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, la police judiciaire, la Direction générale des migrations et des frontières, le Service d'information de sécurité et la Brigade fiscale, a permis aux participants de tirer parti des compétences acquises à l'occasion des séances de formation dispensées par l'ONUDC et INTERPOL sur les opérations conjointes.

H. Intégration d'une démarche tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le processus de consolidation de la paix

57. L'ONU a continué de collaborer avec les acteurs nationaux pour accroître la participation globale des femmes aux affaires nationales, au règlement des conflits et au renforcement des mécanismes de protection. ONU-Femmes, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, a prêté son concours au Ministère de la condition féminine, de la famille et de la cohésion sociale et à l'Institut de la femme et de l'enfant dans le cadre de l'examen de la politique nationale en faveur de l'égalité des sexes et de la formulation d'un plan d'action en vue de sa mise en œuvre. ONU-Femmes a également aidé le Ministère à élaborer une politique familiale visant à réduire les inégalités fondées sur le sexe au sein des ménages.

58. Du 27 au 29 septembre, le BINUGBIS a organisé un atelier de formation des formateurs en vue de renforcer les capacités de 15 membres de la Garde nationale, dont 6 femmes, afin de leur permettre de mieux faire face à la violence sexuelle et sexiste. Le Bureau intégré a également travaillé, en partenariat avec les responsables du programme des Volontaires des Nations Unies, pour faciliter la formation de 16 Volontaires et de neuf représentants d'organisations de jeunes dans le but de renforcer leurs capacités en matière de prise en compte de la problématique hommes-femmes et de gestion des programmes axée sur l'égalité des sexes.

59. Le 4 novembre, avec l'appui financier d'ONU-Femmes, trois agents de l'État et trois représentants d'ONU-Femmes ont effectué un voyage d'étude à Ziguinchor (Sénégal) afin de s'inspirer d'un projet mis en œuvre par une association de voisinage pour prévenir et éliminer la violence sexiste au niveau local. À la suite de cette visite, il a été envisagé de transposer cette initiative à la Guinée-Bissau en créant un centre de même nature avec l'appui des partenaires.

60. Le 5 décembre, le Gouvernement, avec l'appui du BINUGBIS, a instauré un réseau de médiatrices dans le cadre de son action visant à accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits. Le BINUGBIS avait précédemment contribué aux préparatifs dudit réseau en organisant des formations et des activités de renforcement des capacités à l'intention de 145 médiateurs (121 femmes et 24 hommes) et en offrant un soutien au réseau dans le domaine du suivi et de l'assistance.

I. Collaboration avec la Commission de consolidation de la paix

61. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a continué de suivre de près la situation dans le pays. Le 19 septembre, elle a publié un communiqué dans lequel elle a salué l'adoption de la feuille de route en six points sous les auspices de la CEDEAO et réaffirmé son appui aux efforts déployés par celle-ci pour en assurer la mise en œuvre.

62. Conscient de la nécessité d'accroître le nombre d'initiatives de consolidation de la paix participatives, le Fonds pour la consolidation de la paix a facilité l'élaboration d'un projet visant à donner les moyens aux femmes et aux jeunes de participer plus efficacement à la vie politique. Ce projet, auquel est venue s'ajouter la mise en œuvre globale du Plan des priorités de consolidation de la paix pour la période 2015-2017, a reçu l'appui du secrétariat du Fonds basé en Guinée-Bissau.

IV. Questions interdisciplinaires

A. Intégration du système des Nations Unies

63. Sous la direction de mon Représentant spécial, le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué de collaborer avec les autorités bissau-guinéennes pour faire appliquer le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement en Guinée-Bissau dans le respect des priorités nationales. Afin d'assurer un appui cohérent de l'ensemble du système aux priorités nationales en matière d'état de droit, le BINUGBIS, le PNUD, l'ONUDC, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et ONU-Femmes ont poursuivi la mise au point d'un programme conjoint de réforme des services de police et des systèmes pénitentiaire et judiciaire sous les auspices de la Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises.

64. Les 18 et 19 octobre, un séminaire-retraite de deux jours organisé à l'intention du Groupe de haut niveau des Nations Unies chargé des politiques relatives à la Guinée-Bissau a rassemblé des hauts responsables du BINUGBIS et de l'équipe de pays des Nations Unies afin d'examiner les stratégies et les priorités de l'ONU dans le pays à la lumière de la crise politique et de la mise en œuvre prochaine de la feuille de route de la CEDEAO et de l'Accord de Conakry. Les conclusions issues du séminaire seront utilisées pour mettre le système des Nations Unies au service de la consolidation de la paix et de la stabilisation, notamment en appuyant le maintien des services de base.

B. Information

65. Le BINUGBIS a continué de suivre la presse nationale et internationale et de diffuser des informations, en anglais et en portugais, sur les bons offices de mon Représentant spécial, la mise en œuvre du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement et les activités menées dans l'exercice du mandat de l'ONU en Guinée-Bissau. Ces activités de communication ont notamment donné lieu à la diffusion de plus de 160 communiqués de presse, articles et publications dans les médias sociaux et sur le site Web du Bureau intégré et à la distribution de

2 000 exemplaires d'une revue sur les activités des organismes des Nations Unies. Le Bureau a également produit 22 émissions radiophoniques qui ont été diffusées par des radios nationales privées et 27 radios locales partout dans le pays. Conformément aux activités prescrites, ces émissions ont été l'occasion d'aborder des sujets tels que la démocratie, la citoyenneté, la participation politique des jeunes et des femmes, les systèmes politiques et gouvernementaux, le dialogue politique, la réconciliation, les accords de médiation conclus à Bissau et à Conakry, les objectifs de développement durable et les violences faites aux femmes.

66. Du 12 au 14 octobre, le BINUGBIS a organisé un forum des médias qui a réuni 103 responsables de médias et journalistes chevronnés pour débattre de la gestion des entreprises audiovisuelles et de la déontologie journalistique et aider le Ministère de la communication sociale à concevoir une politique nationale en la matière. Les 21 et 22 décembre, le Bureau intégré et le Conseil national de la communication sociale ont également organisé conjointement un atelier auquel ont participé 50 journalistes, dont 10 femmes, afin de rédiger un code de déontologie journalistique prévu par la loi relative aux médias applicable.

C. Sûreté et sécurité du personnel

67. Aucune attaque majeure n'a été perpétrée contre le personnel des Nations Unies, en dépit d'une augmentation du nombre de crimes violents, notamment des voies de fait et vols à main armée à Bissau et dans les régions de Bafatá et de Gabú.

V. Conclusions et recommandations de la mission d'examen stratégique

68. En réponse à une demande formulée par mon Représentant spécial visant à déterminer si le BINUGBIS était adapté aux objectifs de son mandat, une mission dirigée par le Département des affaires politiques a été dépêchée en Guinée-Bissau du 4 au 14 décembre pour procéder à un examen stratégique des priorités du Bureau intégré, formuler des recommandations concernant son dispositif opérationnel et recenser les éléments à l'appui d'un éventuel plan de retrait. Cette mission était également composée de représentants du Département de l'appui aux missions, du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité relevant du Département des opérations de maintien de la paix, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, du PNUD et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

69. Les membres de la mission d'examen stratégique ont rencontré les autorités nationales, notamment le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre et les Ministres des affaires étrangères et de la défense. Des réunions ont également été organisées avec des représentants de partis politiques et de la société civile ainsi que des partenaires internationaux présents en Guinée-Bissau. La mission a en outre visité le bureau régional du BINUGBIS à Buba afin d'évaluer les activités à l'extérieur de Bissau et tenu des consultations approfondies avec les composantes compétentes du Bureau intégré et l'équipe de pays des Nations Unies.

70. La mission d'examen stratégique a pris acte du fait que de nombreuses parties prenantes nationales et internationales attendaient de l'ONU et de la CEDEAO qu'elles accroissent la pression sur les principaux acteurs politiques afin d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO et de l'Accord de Conakry. Les réunions organisées avec les différents acteurs nationaux ont permis de confirmer la pertinence de la feuille de route, considérée comme le moyen le plus concret de sortir de l'impasse politique et de faire avancer les réformes fondamentales. La mission a pris note du risque pour la Guinée-Bissau de rebasculer dans l'instabilité et de la persistance des causes profondes recensées en novembre 2014 par la mission d'évaluation stratégique (voir S/2015/37), dépêchée en application de la résolution 2157 (2014) du Conseil de sécurité.

71. La mission d'examen stratégique a conclu que le BINUGBIS devrait échelonner ses activités et se concentrer dans l'immédiat sur les questions figurant dans la feuille de route de la CEDEAO, en se donnant pour priorité de maximiser ses bons offices et ses activités de médiation politique et de coordination de l'action des partenaires internationaux. Sur le plan des efforts politiques immédiats et à court terme, le Bureau intégré devrait s'attacher à appuyer un calendrier électoral permettant la tenue d'élections législatives et présidentielles en 2018 et 2019, et ce, qu'un gouvernement consensuel soit ou non constitué. Il devrait également examiner plus avant les moyens d'appuyer les projets de réforme essentiels au cours de la période précédant les élections, notamment le processus d'examen et de réforme de la Constitution ainsi que les réformes du secteur de la sécurité, du Code électoral et de la législation relative aux partis politiques.

72. La mission d'examen stratégique a également souligné qu'il importait que le BINUGBIS appuie la mise en œuvre de réformes visant à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme, notamment en apportant son soutien à l'instauration d'une gouvernance démocratique et à l'établissement d'institutions nationales viables et efficaces, condition indispensable à la promotion et à la protection des droits de l'homme. Il importe également que l'ONU continue d'appuyer la mise en œuvre d'un processus de réconciliation nationale permettant de lutter contre l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme et d'œuvrer au renforcement durable des capacités de l'État.

73. Afin que le BINUGBIS puisse progresser sur la voie de ces objectifs prioritaires, la mission d'examen stratégique lui a recommandé de renforcer son dispositif opérationnel, en particulier ses capacités politiques, en vue d'assurer à mon Représentant spécial un appui analytique et opérationnel renforcé, notamment en ce qui concerne les bons offices, la médiation ainsi que les réformes de la Constitution, du Code électoral et du secteur de la sécurité. En outre, les groupes des droits de l'homme et de l'information du Bureau intégré devraient être pleinement mis à profit pour apporter un appui direct au mandat politique. L'échelonnement stratégique de ses activités, en particulier des activités programmatiques qui ne sont pas viables dans le contexte actuel, devrait permettre de libérer des ressources à l'appui d'une présence renforcée dans les régions, ce qui devrait notamment permettre d'améliorer le suivi, l'alerte rapide, le renforcement des capacités décentralisées et l'action de proximité.

74. La mission d'examen stratégique a suggéré que les priorités du BINUGBIS soient appuyées par une structure de gestion simplifiée, avec un bureau politique renforcé relevant directement de mon Représentant spécial, et des activités

programmatiques dirigées par un seul Représentant spécial adjoint pour l'état de droit et Chef adjoint de la Mission exerçant également les fonctions de Coordonnateur résident des Nations Unies, en particulier dans le domaine de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité. Une telle organisation permettrait également de favoriser une meilleure intégration des activités du Bureau intégré et de l'équipe de pays des Nations Unies et de mieux préparer le futur retrait du Bureau.

75. La mission d'examen stratégique a proposé des objectifs possibles en prévision du retrait du BINUGBIS. L'objectif général pour les trois années à venir devrait consister à aider la population à s'accorder sur les réformes nécessaires et à accompagner leur mise en œuvre afin d'assurer le succès des élections et de garantir la stabilité au cours de la période postélectorale. La mission a recommandé que, au cas où le Bureau intégré n'aurait accompli aucun progrès significatif dans la réalisation des objectifs prioritaires à court terme avant la fin de la législature et du mandat présidentiel en cours, le Conseil de sécurité réexamine les options relatives au futur rôle du Bureau.

VI. Observations

76. Je suis profondément préoccupé par la crise politique qui perdure en Guinée-Bissau et ses répercussions négatives sur la stabilité et le développement socioéconomique du pays. L'absence de progrès dans la recherche d'une solution durable entrave les efforts déployés à l'échelle nationale pour s'attaquer efficacement aux difficultés – nouvelles ou plus anciennes – qui menacent la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et d'avancer dans la mise en œuvre d'un programme de consolidation de la paix viable.

77. Les acteurs politiques de Guinée-Bissau doivent renoncer à leurs positions intransigeantes, qui ne font que perpétuer les dissensions. Je les exhorte tous à faire passer les intérêts du peuple avant toute autre considération et les invite à engager un véritable dialogue et à trouver un terrain d'entente pour résoudre d'urgence cette crise politique.

78. Le Gouvernement a bénéficié du soutien indéfectible et de la bonne volonté de ses partenaires régionaux et internationaux. La feuille de route en six points, adoptée le 10 septembre, et l'Accord de Conakry, conclu le 14 octobre sous les auspices de la CEDEAO et avec le soutien des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, représentent une occasion historique pour les autorités nationales et les dirigeants politiques, tout comme pour la société civile, d'œuvrer ensemble pour la stabilisation politique et de la consolidation de la paix.

79. L'ONU reste déterminée à aider la Guinée-Bissau à progresser sur la voie des réformes fondamentales, comme le prévoit l'Accord de Conakry, afin de créer un environnement propice à la tenue d'élections législatives et présidentielles en 2018 et 2019, à la réforme du Code électoral et à la promulgation d'une nouvelle loi relative aux partis politiques afin d'accroître l'autonomie des partis et de renforcer la démocratie interne. Ces réformes constitueront la première étape vers la mise en place d'un environnement favorable au renforcement de la réconciliation nationale.

80. Je salue l'engagement pris par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, lors de sa cinquantième session ordinaire du

17 décembre, d'appuyer la mise en œuvre de la feuille de route et de l'Accord de Conakry et m'associe à la CEDEAO pour exhorter le Président de la République et tous les signataires des accords à s'engager à les mettre pleinement en œuvre.

81. Je remercie la Présidente libérienne Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, le Président guinéen Alpha Condé, Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, et le Président sierra-léonais Ernest Bai Koroma, du soutien apporté à la Guinée-Bissau. Je prends note de la décision de la Conférence de retirer la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau d'ici au 30 juin 2017. Le BINUGBIS collaborera avec tous les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour faire en sorte que le retrait ne crée pas de vide dangereux pour la stabilité.

82. Je salue l'engagement durable de tous les partenaires internationaux présents dans le pays, en particulier l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO et l'Union européenne, que j'invite à continuer d'appuyer le plan stratégique et opérationnel national pour 2015-2020 et à honorer les engagements pris lors de la table ronde organisée à Bruxelles en mars 2015. Je me félicite de la reprise du programme de décaissements du FMI et j'engage les partenaires internationaux à soutenir les programmes de développement qui demeurent réalisables et viables, en particulier dans l'optique d'appuyer la fourniture de services publics de base à la population, d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques aux Bissau-Guinéens – notamment aux jeunes – et de renforcer les capacités des organisations de la société civile et des autorités locales.

83. Les problèmes liés à la criminalité transnationale organisée et à d'autres situations nouvelles, notamment le risque de retombées d'autres problèmes de sécurité complexes en Afrique de l'Ouest, continuent de menacer concrètement la stabilité du pays. Je demande aux partenaires nationaux, régionaux et internationaux de coordonner leur action afin de prévenir et d'endiguer les effets délétères et déstabilisateurs de la criminalité transnationale.

84. Je suis conforté par le fait que, tout au long de la crise politique, les forces armées et les institutions chargées de la sécurité se sont abstenues de toute ingérence dans la vie politique. La formation d'un gouvernement pleinement opérationnel qui soit conforme à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Conakry et bénéficie de l'appui de l'Assemblée nationale est indispensable pour faire avancer durablement la modernisation des forces armées et la mise en œuvre effective des projets de réforme du secteur de la sécurité avec l'appui des partenaires internationaux.

85. J'invite instamment les donateurs à soutenir le programme conjoint sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire élaboré par le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies sur la base des programmes de priorités nationales, qui pourrait également servir de plateforme aux donateurs internationaux pour la coordination de l'assistance.

86. Je me félicite des progrès accomplis dans la mise en place d'un comité interministériel sur les droits de l'homme chargé de s'assurer que l'État s'acquitte des obligations découlant de la ratification des instruments relatifs aux droits de l'homme. Je salue la décision prise par le Ministère de l'éducation d'intégrer officiellement la question des droits de l'homme dans les programmes scolaires ainsi que de produire un manuel y relatif à l'intention des enseignants et de leur

dispenser une formation en la matière. Je me félicite également du lancement du guide sur les droits de l'homme destiné aux forces armées et j'engage les responsables militaires à en respecter pleinement les principes.

87. Au vu de ces accomplissements, j'exhorte les autorités nationales à ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme encore en souffrance et les engage une nouvelle fois à mettre en œuvre les recommandations des mécanismes relatifs aux droits de l'homme, notamment celles formulées par le Groupe de travail sur l'examen périodique universel en 2015, par le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté en 2014 et par la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats en 2015.

88. Le mandat du BINUGBIS expire le 28 février 2017. À l'heure où la Guinée-Bissau continue de chercher les moyens d'instaurer une paix durable, il est évident que l'ONU doit prendre d'urgence des mesures pour débloquer la situation politique. À cet égard, je m'associe aux recommandations de la mission d'examen stratégique en Guinée-Bissau énoncées ci-dessus. L'ONU a besoin d'une marge de manœuvre opérationnelle pour relever efficacement les défis que représente l'impasse politique, tout en s'employant à exécuter son mandat premier, qui consiste à prévenir les conflits et à maintenir durablement la paix. À cet égard, le BINUGBIS devra renforcer ses capacités politiques et échelonner, à titre stratégique, les activités relevant de son mandat, afin d'œuvrer à la création de l'espace politique requis pour une consolidation durable de la paix. Une structure de gestion rationalisée aidera également à améliorer l'intégration des organismes des Nations Unies en Guinée-Bissau. Je recommande également que le mandat du Bureau intégré soit prorogé d'un an, jusqu'au 28 février 2018.

89. Je tiens à exprimer ma gratitude au personnel du Bureau intégré et à l'équipe de pays des Nations Unies, agissant sous la direction de mon Représentant spécial, Modibo Ibrahim Touré, pour leur engagement, leur persévérance et leur dur labeur, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux de la Guinée-Bissau pour leur contribution indéfectible à la consolidation de la paix dans le pays.